



Syndicat National des Affaires Culturelles
F.S.U.

A la suite de la fusion des corps d'attachés d'administration centrale et de services déconcentrés, vous allez élire vos représentants au sein d'une même CAP.

Le SNAC FSU présente une liste complète de candidats pour faire aboutir des revendications qui nous apparaissent essentielles et qui tendent vers une meilleure reconnaissance de la fonction des attachés d'administration :

A) En termes de responsabilités et de rémunération.

B) En termes de déroulement de carrière.

C) En termes de formation.

A) LES RESPONSABILITES ET LA REMUNERATION

Les différences de régimes indemnitaires entre services déconcentrés et administration centrale doivent disparaître. Il n'est pas normal qu'un attaché de services déconcentrés ne puisse prétendre aux mêmes primes qu'un attaché de centrale. De surcroît ce différentiel constitue un frein à la mobilité.

Le SNAC-FSU militera également pour une augmentation significative de la grille indiciaire du corps.

Cette revendication est justifiée par l'augmentation de la charge de travail que ne compense aucun renforcement des effectifs, et qui conduit parfois à des horaires hebdomadaires bien au delà des 35 heures légales et, cela, sans reconnaissance particulière.

De plus en plus nombreux sont les chantiers nouveaux que l'on doit mener de front (LOLF, nouveaux applicatifs ARPEGE, POLCA et autres OPUS et CHORUS, animations de pôles culture....la liste est longue), sans que les

activités traditionnelles décroissent, dans un contexte où les effectifs de catégories B demeurent insuffisants.

Cette charge de travail laisse trop souvent vacant le rôle essentiel que doit remplir un attaché lorsqu'il a un rôle hiérarchique, et ne peut dès lors plus s'occuper de la cohésion du groupe, de son ambiance, de sa formation et de sa promotion.

Nous constatons qu'il existe un malaise spécifique des attachés dont on ne sait s'ils appartiennent à un simple encadrement intermédiaire ou à un encadrement supérieur. Ce positionnement évolue au gré de l'encadrement, en fonction de ses besoins et de ses intérêts. La place des attachés dans la chaîne des responsabilités doit être précisée et reconnue.

Le SNAC-FSU demandera à l'administration de mener une vraie réflexion sur le niveau de reconnaissance professionnelle.

Des dispositions existent déjà mais sont inadaptées ou obsolètes puisqu'elles ne tiennent pas en compte l'évolution, l'accroissement et la complexité de ces responsabilités. la NBI est ainsi figée une fois pour toutes dans ses points d'indice et dans ses anciens contingents.

B – LE DEROULEMENT ET LES DEBOUCHES DE CARRIERE

Le SNAC-FSU militera pour l'accélération des avancements en réduisant les durées requises aux avancements de grade et d'échelon

Il souhaite faire évoluer le corps des attachés, actuellement calibré en A type, vers le hors échelle comme pour les administrateurs, conservateurs ; le débouché en chef de mission n'étant pas très usité, et la capacité d'être admis dans le corps des administrateurs civils au tour extérieur étant une porte très étroite

Il sera bon d'en finir avec la farce de l'examen professionnel du principalat qui est accordé dans des conditions opaques, les jurys ne tenant pas compte du parcours et des responsabilités exercées par les candidats.

B – LA FORMATION

Les diagnostics précédents impliquent que les attachés ne sont pas toujours en mesure de dégager le temps nécessaire pour actualiser leur niveau de

connaissance en fonction des réformes exigées. Le paradoxe étant celui d'appauvrissement intellectuel alors même qu'on leur demande d'être plus performants. Cela oblige les responsables à prendre sur leur temps personnel pour se mettre à niveau.

Nous demandons la prise en compte, dans le parcours professionnel, des formations suivies par les agents, ainsi que des expériences acquises

oooooooooooo

Nous tenons aussi à dénoncer une dérive plusieurs fois constatée sur la manière dont l'administration traite ses chefs de bureau, en leur demandant de partir quand ceux ci ne sont plus en cour.

Ces départs provoqués ne reposent la plupart du temps sur aucun élément objectif, les victimes ne se voyant pas offrir d'explications par les décideurs de leur départ. De telles décisions visent à désigner des boucs émissaires dès que les difficultés surviennent

il n'est, en effet, plus considéré comme tolérable par l'encadrement supérieur de rencontrer des difficultés, qui menacent leur carrière. Le parcours jugé idéal est celui qui passe à travers les incidents, pas celui qui s'attache à les résoudre.

Pour la défense de toutes ces revendications votre participation au vote est importante.

Votez dès maintenant pour la liste conduite par le SNAC-FSU.

Vos candidats FSU :

ATTACHES D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX :

Patrick LEROY (DRAC Languedoc-Roussillon)

Philippe GROS (DRAC Pays de Loire)

Annick VILLALBA (DRAC Languedoc-Roussillon)

Sylvie MIDALI (DMDTS)

ATTACHES D'ADMINISTRATION :

François VOHL (CNC)

Jean-Philippe TROUBE (DAP)

Jean-Christophe BLAIZE (DAG)

Christian BROSSARD (DMDTS)

SNAC-FSU
12, rue de Louvois
75002 PARIS

Téléphone : 01 40 15 51 34

snac-fsu@culture.gouv.fr